

COMMISSAIRE-PRISEUR

FERRI
FERRI & ASSOCIÉS

53 rue Vivienne
75002 Paris

tél. 01 42 33 11 24 fax 01 42 33 40 00
e-mail : ferri.cp@ferri-drouot.com

Cabinet d'EXPERTISE

JEAN VINCHON NUMISMATIQUE

Françoise BERTHELOT-Vinchon

Expert Numismate et Numismate Professionnel
membre AINP – membre CEEA - membre SNA – membre SFN

77 rue de Richelieu 77
75002 PARIS

tél. 01 42 97 50 00 mob 06 52 04 24 14
e-mail : vinchon@wanadoo.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES PARIS - DROUOT RICHELIEU

SALLE 4

vendredi 25 juin 2021

à partir de 14heures

<https://www.drouotonline.com/publicLot/publicListOnline/113558>

NUMISMATIQUE

MONNAIES GRECQUES

- 1. ÉTRURIE – POPULONIA vers 450 avant J.-C.**
Tête de Gorgone de face tirant la langue. Dessous, XX.. R/. Lisse. Pozzi cf. 39
Statère d'argent uniface. (8,49 g)
Rare. T.B. 500 / 550 €
- 2. CAMPANIE – CALES 265-240**
Tête d'Athéna coiffée d'un casque corinthien.
R/. Victoire tenant un fouet (kentron) et conduisant un bige au galop.
Sous une ligne de base, CALENO (Cales). Sambon 914
Nomos ou didrachme d'argent. (7,01 g)
T.B. 120 / 150 €
- 3. BRUTTIUM – TERINA 420-400**
Tête de la nymphe Terina parée de bijoux, les cheveux dans une sphendoné. Devant, TEPINAION. R/. Victoire assise sur une cippe et tenant une colombe. Pozzi 351
Nomos ou didrachme d'argent. (7,35 g)
T.B. 150 / 180 €
- 4. PAMPHYLIE – ASPENDOS 380-325**
Deux lutteurs. Entre eux : ΔP. R/. Frondeur tendant sa fronde. Dans le champ, ΕΣΤΦΕΔΙΠΥΣ et triskèle. Pozzi 2787
Statère d'argent. (10,82 g)
T.B. 100 / 120 €



- 5. PISIDIE – SAGALASSOS** 30 avant J.-C.
Tête de Zeus à droite. R/. Corne d'abondance. Dans le champ, ΣΑΓΑΛΑΣ. SNG Von Aulock 5154
Statère d'argent. (3,90 g)
Rare. Très beau. 120 / 150 €



- 6. Trois monnaies grecques en argent :**
Macédoine Alexandre III le Grand 336-323 Hémidrachme. frappé sous Philixenos à Sidé.
Price 2962. (2,03 g) *Rare.*
Pamphylie Sinope 500 avant J.-C. Drachme archaïque. R/. Monogramme. Pozzi 2110 (2,36 g)
Arcadie Pheneos 360-350 Hémidrachme. R/. Taureau. Pozzi 1952. (2,71 g) *Rare.*
Lot intéressant. T.B. 120 / 150 €

MONNAIES ROMAINES et BYZANTINES

- 7. RÉPUBLIQUE ROMAINE - JUNIA** 54 avant J.-C.
BRVTVS. Tête de Brutus l'ancien. R/. AHALA. Tête d'Ahala. Bab 30 ; Syd 907
Denier d'argent frappé à Rome. (3,68 g)
Décentré. Très beau. 80 / 100 €



- 8. AUGUSTE** 27 avant – 14 après J.-C.
Sa tête nue à droite. R/. Vénus Victrix debout appuyée sur une colonne, tenant un casque et un sceptre. Au sol, un bouclier orné d'une étoile. Dans le champ, CAESAR DIVI F. Cohen 62 ; RIC 26
Denier d'argent frappé à Rome. (3,55 g)
T.B. 100 / 120 €



- 9. HONORIUS** 392-423
Son buste diadémé, drapé et cuirassé. R/. Honorius debout tenant le labarum et un globe nicéphore, le pied posé sur un captif. Dans le champ, S-M. A l'exergue, COMOB. Cohen 44
Solidus (sou d'or) frappé à Sirmium. (4,35 g)
Très beau. 500 / 550€



- 10. HONORIUS** 392-423
Son buste casqué, cuirassé et armé de face. R/. Constantinople assise de face tenant une haste et un globe nicéphore. Cohen 3
Solidus frappé à Constantinople. (4,44 g)
Très beau. 450 / 500 €



- 11. VALENTINIEN III** 425-455
Son buste diadémé, drapé et cuirassé. R/. L'empereur debout de face tenant une longue croix et un globe nicéphore, le pied sur un captif. Dans le champ, R-M. Cohen 19 ; RIC 2014
Solidus frappé à Rome. (4,33 g)
Très beau. 450 / 500 €



- 12. JUSTINIEN I^{er}** 527-565
Son buste casqué et cuirassé de face tenant un globe crucigère.
R/. Victoire tenant une longue croix et un globe crucigère. Θ en fin de légende. Ratto 451
Solidus frappé à Constantinople. (4,46 g)
Très beau. 350 / 380 €



- 13. MAURICE TIBÈRE 582-602**
 Son buste casqué et cuirassé de face tenant un globe crucigère.
 R/. Victoire tenant une longue croix et un globe crucigère.
 € en fin de légende. Ratto 1007
Solidus frappé à Constantinople. (4,32 g)
 Flan large. Très beau. 300 / 320 €



- 14. HÉRACLIUS 610-641**
 Son buste diadémé, drapé et cuirassé. R/. Croix sur un globe.
 € en fin de légende. Morrisson 79 type 1
Semissis (demi-sou d'or) frappé à Constantinople. (2,19 g)
 Beau. 80 / 100 €



- 15. HÉRACLIUS et HÉRACLIUS CONSTANTIN 613-630**
 Les deux bustes diadémés et drapés de face. R/. Croix sur trois degrés.
 € en fin de légende. Dans le champ, I. Ratto 1360
Solidus frappé à Constantinople. (4,43 g)
 T.B. 300 / 320 €



- 16. HÉRACLIUS et HÉRACLIUS CONSTANTIN 613-630**
 Les deux bustes diadémés et drapés de face. R/. Croix sur trois degrés.
 Δ en fin de légende. Ratto 1358
Solidus frappé à Constantinople. (4,44 g)
 T.B. 300 / 320 €



- 17. CONSTANTIN IV et ses frères 668**
 Buste casqué, cuirassé et armé de l'empereur. R/. Héraclius et Tibère
 debout de face de part et d'autre d'une croix sur trois degrés. N en fin de
 légende. Morrisson type 3A
Solidus frappé à Constantinople. (4,42 g)
 T.B. 400 / 450 €



- 18. CONSTANTIN IV et ses frères 668**
 Buste casqué, cuirassé et armé de l'empereur. R/. Héraclius et Tibère
 debout de face de part et d'autre d'une croix sur trois degrés. S en fin de
 légende. Morrisson type 3C
Solidus frappé à Constantinople. (4,36 g)
 T.B. 300 / 320 €



MONNAIES FRANÇAISES

- 19. LOUIS XIII 1610-1643**
Demi-franc en argent 16(25 ?) C = Saint Lô. Ci 1625 (6,90g)
 Rare. Beau. 80 / 100 €



- 20. LOUIS XIV 1643-1715**
Demi-écu d'argent mèche courte 1643 Paris. Ci 1834 (12,92 g)
 Trace de soudure au revers et de nettoyage. Beau. 20 / 25 €



- 21. LOUIS XV 1715-1774**
Ecu Vertugadin en argent 1718 9 = Rennes.
 Ci 2095 (30,21 g)
 T.B. 100 / 120 €



- 22. Deux monnaies en argent de LOUIS XV :**
 1/6 écu de France 1720 R = Orléans. Ci 2110
 (3,93 g)
 1/5 écu aux lauriers 1726 Paris. Ci 2119
 (5,67 g)
 T.B. 80 / 100 €



- 23. Deux monnaies en argent de LOUIS XV :**
 Ecu aux lauriers 1731 9 = Rennes Ci 2117 (28,81 g)
 Ecu à la Vieille tête 1774 W = Lille Ci 2129 (29,11 g)

Beaux. 60 / 80 €

- 24. LOUIS XVI 1774-1793**
Ecu aux lauriers en argent 1784 Vaquette = Pau.
 Ci 2187 (29,13 g)
 T.B. 40 / 45 €

La vache est l'animal sacré des Vaccéens dont les Béarnais seraient les descendants. Elles sont le symbole du Béarn depuis le IX^e siècle.



- 25. LOUIS XVI Gouvernement Constitutionnel 1791-1792**
Demi-écu de 3 Livres en argent 1792 – an 4 (2^e semestre) Paris.
 Ci 2240 (14,70 g)
 Très beau. 350 / 400 €





26



27



26. LOUIS XVI Gouvernement Constitutionnel 1791-1792
Ecu de 6 Livres en argent (tête du roi. R/. Génie) 1793 – an 5 Paris. Ci 2238 (29,61 g) Très beau. 150 / 180 €

27. LOUIS XVI Gouvernement Constitutionnel 1791-1792
Ecu de 6 Livres en argent (tête du roi. R/. Génie) 1793 – an 5 Paris. Ci 2238 (29,18 g) T.B. 80 / 100 €



28. Trois monnaies Constitution et Convention :
15 sols 1792 – an 4 Limoges Ci 2243, 10 centimes (faisceau, massue, serpent) an 3 VG 442,
5 sols (Lefevre, Lesage) 1792 VG 314 Beaux. 150 / 180 €

29. CONVENTION 1792-1795
Ecu de 6 Livres en argent 1793 – an II Paris.
Gad 58 (29,17 g)
T.B. 100 / 120 €



30



31



30. BONAPARTE Premier Consul 1799-1804
5 Francs argent (tête nue du Consul) an 12 (1803-1804) D = Lyon. Gad 579 (24,98 g)
Rare. Rayures sur la chevelure. Très beau. 1 000 / 1 200 €

31. NAPOLÉON I^{er} 1804-1814
5 Francs argent (tête nue de l'empereur) an 13 (1804-1805) Paris. Gad 580 (25,27 g) Très beau. 100 / 120 €

MONNAIES PROVINCIALES ET ÉTRANGÈRES

- 32. FRANCHE COMTÉ - BESANÇON Cité impériale**
Ecu d'argent au nom de CHARLES QUINT 1664.
 Boudeau 1285 ; PA 5424 (27,89 g)
 Trace de vert de gris. Très beau. 150 / 180 €



- 33. RUSSIE – ANNA IVANOVNA** 1730-1740
Rouble d'argent 1731 Moscou. (26,32 g)
 Très beau. 200 / 220 €



- 34. RUSSIE - CATHERINE II LA GRANDE** 1762-1796
 Rouble d'argent 1780 Saint Petersburg. (25,54 g)
 On joint une pièce en cuivre de 5 Kopecks 1784 Ekaterinbourg.(53,94 g)
Soit deux monnaies.

Très beaux. 220 / 250 €

FERRI est une maison de ventes créée en 1969 par Marc FERRI.

Elle est installée au 53, rue Vivienne à Paris dans le 2^e Arr., dans le quartier de la Bourse.

Issu d'une famille d'agent de change et de notaire, Marc FERRI, Commissaire-Priseur, s'est forgé une discrète réputation d'expertise et de professionnalisme. En 2002, lors de la réforme de la profession, il a transformé l'Etude en société FERRI et y a associé son fils Alexandre. En 2010, Alexandre FERRI est nommé Commissaire-Priseur Judiciaire et prend la suite de son père à la direction de FERRI. Entouré d'une équipe de huit collaborateurs, il poursuit le travail déjà effectué, basé sur les mêmes valeurs d'expertise, de rigueur et de professionnalisme. Il profite de cette transition pour adapter ses méthodes à l'évolution du métier et des progrès technologiques.

FERRI & associés organise une trentaine de ventes publiques généralistes ou de spécialités, par an : Mobiliers et Objets d'Art, Dessins et Tableaux anciens, Tableaux modernes, Livres et Manuscrits, Estampes, Art d'Asie, Bijoux, Art décoratifs du XXe siècle, Chasse, Art Populaire, ... Ces ventes se font en étroite collaboration avec des experts de renom et tout particulièrement lors de la dispersion des collections prestigieuses qui lui sont confiées.

ACHETER DANS NOS VENTES

L'accès aux salles des ventes de Drouot est gratuit et ouvert au public. Vous pouvez acheter dans n'importe quelle vente en enchérissant par geste ou de vive voix.

Afin de vous aider dans vos achats, nous éditons, pour certaines ventes, des catalogues ou sont décrits et souvent illustrés les objets présentés. Ces catalogues précisent également les lieux, dates et heure de la vente publique, ainsi que les conditions de vente.

Lors de la vente, le dernier et plus offrant enrichisseur est déclaré adjudicataire, par le commissaire-priseur. Il devient propriétaire de l'objet vendu et a l'obligation de payer comptant et de remettre ses nom et adresse.

Les frais acheteurs sont facturés en sus du montant des enchères.

Lès l'adjudication prononcée, les objets sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Le paiement des objets peut être effectué par chèque certifié, Carte Bleue Visa, en espèces (jusqu'à 1.000 €), par virement bancaire ou par paiement en ligne (cliquez ici).

Toutes nos ventes cataloguées sont simultanément diffusées en live afin de permettre aux collectionneurs d'enchérir sans limite géographique (cliquez ici).

Vous pouvez aussi nous déposer un ordre d'achat en vous enregistrant au préalable.

CONDITION DE VENTES

1. La vente se fera expressément au comptant et sera conduite en euros. L'adjudicataire le plus offrant et dernier enchérisseur aura l'obligation de payer comptant et de remettre ses nom et adresse.
2. **L'acquéreur devra acquitter, en sus du montant des enchères : 28,80 % T.T.C. (24 % H.T. + T.V.A. 20 %).**
3. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est à dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot adjugé, le dit objet sera remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir à nouveau.
4. D'éventuelles modifications aux descriptions du catalogue pourront être annoncées pendant la vente et seront consignées au procès-verbal de vente. Aucune réclamation ne sera admise pour les restaurations d'usage et petits accidents, l'exposition publique ayant permis l'examen des œuvres proposées à la vente. Les dimensions et les estimations sont communiquées à titre indicatif.

PAIEMENT

5. L'adjudicataire pourra s'acquitter de son paiement par les moyens suivants : En espèces, jusqu'à 1 000 € (frais et taxes compris) pour un particulier résident français, par chèque certifié, virement bancaire ou par carte de crédit (à l'exclusion d'American Express). Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque non certifié par l'adjudicataire, le transfert de propriété et la délivrance de l'objet n'aura lieu qu'après encaissement du chèque. Il est conseillé aux acheteurs d'obtenir une lettre accreditative de banque avant la vente, pour une valeur avoisinant leur intention d'achat afin d'obtenir l'accord préalable de FERRI pour la délivrance rapide de leur lot en cas de paiement par chèque non certifié, ou chèque tiré sur une banque étrangère.
6. A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien sera remis en vente à la demande du vendeur, sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant, immédiatement ou à la première opportunité. Si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, il nous donne tout mandat pour agir en son nom et pour son compte. A ce titre, FERRI se réserve, à sa discrétion, la possibilité de percevoir des intérêts sur la totalité des sommes dues, ce à compter d'une mise en demeure restée infructueuse. De rejeter, lors de toute vente future aux enchères, toute offre faite par l'acheteur défaillant ou obtenir un dépôt préalable avant d'accepter ses enchères. En cas de revente sur folle enchère, de faire supporter au fol enchérisseur toute moins value éventuelle, par rapport au prix atteint lors de la première adjudication. Enfin, d'exercer tous les droits et tous les recours appartenant aux créanciers gagistes sur tous les biens en sa possession appartenant à l'acheteur.
7. Toute T.V.A. facturée sera remboursée aux personnes non résidentes de l'Union Européenne à condition qu'elles en fassent la demande écrite au service comptable de FERRI dans un délai de trois mois après la vente, et sur présentation de l'exemplaire 3 du document douanier d'exportation (DAU) sur lequel FERRI devra figurer comme expéditeur et l'acheteur comme destinataire. L'exportation doit intervenir dans les délais légaux.

ORDRES D'ACHAT / TÉLÉPHONE

8. Si vous souhaitez faire une offre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone, vous pouvez utiliser le formulaire en fin de catalogue. Celui-ci doit nous parvenir au plus tard deux jours avant la vente, accompagné de vos coordonnées et garanties bancaires. Dans le cas de plusieurs offres d'achat du même montant, l'offre déposée la première l'emporte sur les autres.
9. Les enchères par téléphone sont un service gracieux rendu aux clients qui ne peuvent se déplacer. En aucun cas, FERRI ne pourra être tenu responsable pour avoir manqué un ordre par erreur ou pour un problème de liaison téléphonique.

STOCKAGE ET ENLÈVEMENT DES OBJETS

10. Dès l'adjudication prononcée, les objets sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de manutention et de gardiennage, qui sont à leur charge. Le magasinage n'engage pas la responsabilité de la Société de Vente à quelque titre que ce soit. Toutes les formalités et transports d'expédition restent à la charge de l'acquéreur. Sauf convention avec FERRI, la demande d'un Certificat d'exportation ou de tout autre document administratif, n'affecte pas l'obligation de paiement comptant de l'acheteur.
11. Les achats ne pourront être enlevés qu'après complet paiement par l'adjudicataire.
12. Les meubles, tableaux et objets volumineux adjugés qui n'auront pas été retirés par leurs acquéreurs le lendemain de la vente avant 10 heures, en salle à Drouot Richelieu, seront entreposés au service Magasinage de l'Hôtel Drouot (accès par le 6bis, rue Rossini 75009 Paris. Ouvert sur rendez-vous uniquement du lundi au vendredi de 13h30 à 18h et le samedi, de 8h à 10h). Tous les frais de stockage dus à ce magasinage seront à régler au magasinage de l'Hôtel Drouot, avant l'enlèvement des lots et sur présentation du bordereau acquitté par la comptabilité de FERRI.
13. Les objets de petit volume sont entreposés chez FERRI, dans nos locaux où ils seront gardés à titre gracieux. FERRI se réserve la possibilité, en cas de stockage à durée indéterminée, d'envoyer les objets dans un garde-meubles, aux frais de l'acheteur.